



# Politiques éducatives

**Politique :** énoncé de principes indiquant la ligne de conduite

**Education :** Ensemble de valeurs, de concepts, de savoirs, et de pratiques dont l'objet est le développement de l'être humain et de la société.

# Patrice DAVID

- ◆ **Directeur territorial**
- ◆ **ANDEV** – association nationale des directeurs de l'éducation des villes

<http://www.andev.fr/>



**Courriel:**

[patrice.david@laposte.net](mailto:patrice.david@laposte.net)

**Blog :**

<http://david-documents.fr>



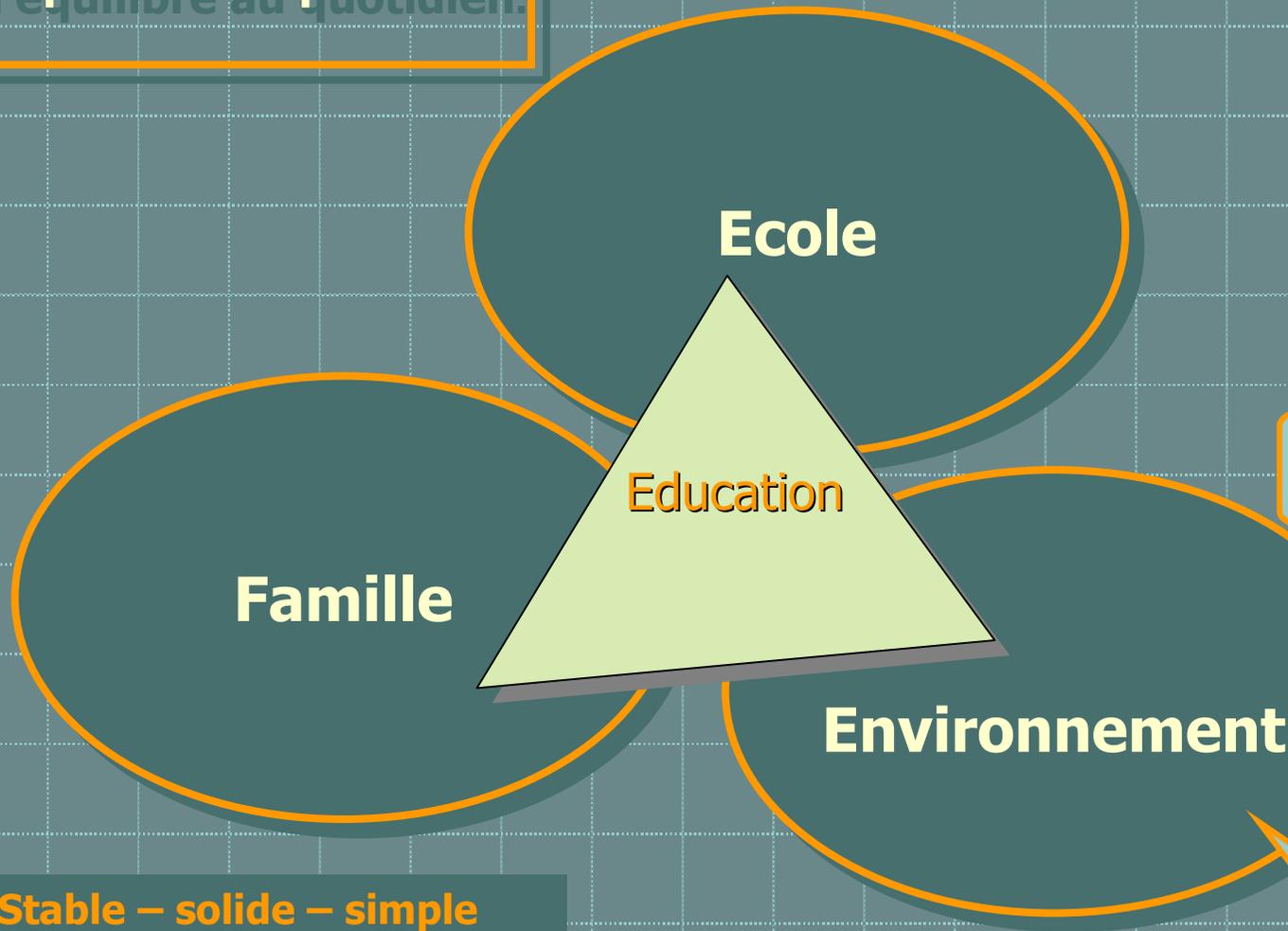
# Objectifs de cette conférence

- ◆ Un voyage de 150 mn dans l'école, l'éducation populaire et la famille
- ◆ La clarification de notions
- ◆ La simplification des enjeux

- ◆ Répondre à vos questions
- ◆ Quelques débats montrant les différences, la variété de la demande

- ◆ Des documents pour approfondir : <http://david-documents.fr>
- ◆ La possibilité de me recontacter pour réponse à vos questions

Un tabouret à trois pieds –  
ou la théorie de  
l'équilibre au quotidien.



- **Stable – solide – simple**
- **Un équilibre indispensable**
- **Assis – mais inconfortable**

# Les objectifs de l'école ?

1/2

- ◆ L'école favorise l'ouverture de l'élève sur le monde et assure, conjointement avec la famille, l'éducation globale de l'enfant.
  - ◆ la réussite individuelle de chaque élève en offrant les mêmes chances à chacun d'entre eux
  - ◆ et assure la continuité des apprentissages.
- ◆ L'objectif général de l'école maternelle est de développer toutes les possibilités de l'enfant,
  - ◆ former sa personnalité
  - ◆ lui donner les meilleures chances de réussir à l'EE et dans la vie en le préparant aux apprentissages ultérieurs.
  - ◆ permettre aux jeunes enfants de développer la pratique du langage et d'épanouir leur personnalité naissante par l'éveil esthétique, la conscience de leur corps, l'acquisition d'habiletés et l'apprentissage de la vie en commun.

→ dépistage des difficultés sensorielles, motrices ou intellectuelles et favorise leur traitement précoce.

# Les objectifs de l'école ?

2/2

- ◆ L'école élémentaire apporte à l'élève les éléments et les instruments fondamentaux du savoir : expression orale et écrite, lecture, mathématiques.
- ◆ Elle lui permet d'exercer et de développer son intelligence, sa sensibilité, ses aptitudes manuelles, physiques et artistiques.
- ◆ L'école permet à l'élève d'étendre sa conscience du temps, de l'espace, des objets du monde moderne et de son propre corps.
- ◆ Elle permet l'acquisition progressive de savoirs méthodologiques et prépare l'élève à suivre dans de bonnes conditions la scolarité du collège.
- ◆ Les caractères particuliers du milieu local ou régional peuvent être pris en compte dans la formation.

(code de l'Education)



# L'Éducation pour tous

- ◆ Les six objectifs de l'Éducation pour tous sont devenus la priorité de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation
  - ◆ **1 – Développer la protection et l'éducation de la petite enfance**
  - ◆ **2 – Rendre l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous**
  - ◆ **3 – Développer l'apprentissage et les savoir-faire auprès des jeunes et des adultes**
  - ◆ **4 – Accroître de 50 % le taux d'alphabétisation des adultes**
  - ◆ **5 – Atteindre la parité entre les sexes d'ici à 2005 et l'égalité d'ici à 2015**
  - ◆ **6 – Améliorer la qualité de l'éducation**

<http://www.unesco.org/fr/education/>

# Les bases de l'école républicaine

Ainsi, à la fin de l'Ancien Régime, l'enseignement français présente la triple dualité qui va le caractériser pendant longtemps et dont toutes les traces n'ont pas disparu aujourd'hui

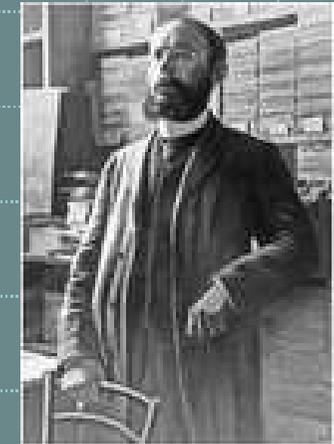
## Trois caractères fondamentaux :

- ◆ dualité entre une école pour l'élite et une école pour le peuple,
- ◆ dualité dans le personnel enseignant formé de laïcs et de religieux,
- ◆ dualité enfin dans l'offre d'enseignement partagée entre des initiatives privées et une volonté publique.

# Histoire de l'école et laïcité

- ◆ **XVI : Collège pour l'élite et école pour les pauvres**
- ◆ **XIX : Démocratisation de l'enseignement primaire (Loi Guizot)**
- ◆ **XX : Lois Ferry, l'école de la République**
  - ◆ **Gratuité de l'enseignement**
  - ◆ **Obligation scolaire et laïcité**
  - ◆ **L'école primaire, obligatoire et laïque**

# La III<sup>ème</sup> République, l'œuvre scolaire



## Trois symboles :

- ◆ poursuivre l'alphabétisation engagée avec de nouveaux programmes
- ◆ parachever l'unité nationale autour de l'idée républicaine ; la place et l'autorité nouvelle dont jouit l'instituteur, « ce hussard noir de la République », véritable notable de la commune à côté du maire et du curé ;
- ◆ l'école, bâtiment construit par les municipalités selon des règles nationales bien précises

Et obligation d'utiliser le français...

# Aujourd'hui : Répondre aux enjeux de la société

Circulaire de rentrée

Répondre aux enjeux de la société, développer le service public de l'éducation, donner une chance de réussite à tous les élèves : tels sont les grands axes d'action du ministère de l'Éducation nationale, déclinés en **15 priorités**.

- ◆ **Rendre ses lettres de noblesse à la voie professionnelle**
- ◆ **Améliorer la pratique des langues vivantes**
- ◆ **Poursuivre la généralisation de l'éducation au développement durable**
- ◆ **Développer l'accès aux technologies numériques éducatives et favoriser leur usage**
- ◆ **Lutter contre la violence et les discriminations**
- ◆ **Aider les élèves à prendre en charge leur santé**
- ◆ **Permettre aux élèves de mieux choisir leur orientation**
- ◆ **Apprécier l'acquisition des connaissances et des compétences**
- ◆ **Offrir aux élèves et à leurs parents de nouveaux services éducatifs**
- ◆ **Donner toute sa place à l'éducation artistique et culturelle**
- ◆ **Améliorer la scolarisation des élèves handicapés**
- ◆ **Améliorer l'accès à une formation diplômante pour les élèves en grande difficulté**
- ◆ **Assurer la réussite scolaire des élèves socialement défavorisés**
- ◆ **Prévenir l'absentéisme et le décrochage scolaire**
- ◆ **Associer les parents d'élèves à la réussite de leurs enfants**

# Les grands principes

1/6

La liberté de l'enseignement

La gratuité

La neutralité

La laïcité

L'obligation scolaire

# La liberté de l'enseignement

2/6

- ◆ En France, le service public d'enseignement coexiste avec des établissements privés, soumis au contrôle de l'État et pouvant bénéficier de son aide - en contrepartie d'un contrat signé avec l'État.
- ◆ La liberté d'organiser et de dispenser un enseignement est une manifestation de la liberté d'expression : elle est définie par la « loi Debré » n°59-1557 du 31 décembre 1959 sur la liberté de l'enseignement et les rapports avec l'enseignement privé.
- ◆ Cependant l'État est le seul à délivrer diplômes et grades universitaires : les diplômes délivrés par les écoles privées n'ont pas de valeur officielle sauf s'ils sont reconnus par l'État. La réglementation des examens se fait à l'échelle nationale.

# La gratuité

Le principe de gratuité de l'enseignement primaire public a été posé dès la fin du XIXe siècle par la loi du 16 juin 1881.

La gratuité a été étendue à l'enseignement secondaire par la loi du 31 mai 1933. L'enseignement dispensé dans les écoles et les établissements publics est gratuit.

Les manuels scolaires sont généralement gratuits jusqu'à la classe de troisième (CG), ainsi que les matériels et fournitures à usage collectif. Dans les lycées, les manuels sont parfois à la charge des familles (régions).

# La neutralité

4/6

L'enseignement public est neutre : la neutralité philosophique et politique s'impose aux enseignants et aux élèves.

# La laïcité

Le principe de laïcité en matière religieuse est au fondement du système éducatif français depuis la fin du XIXe siècle.

L'enseignement public est laïc depuis les lois du 28 mars 1882 et du 30 octobre 1886. Elles instaurent l'obligation d'instruction et la laïcité de des personnels et des programmes. L'importance de la laïcité dans les valeurs scolaires républicaines a été accentuée par la loi du 9 décembre 1905 instaurant la laïcité de l'Etat.

Le respect des croyances des élèves et de leurs parents implique :

- ◆ l'absence d'instruction religieuse dans les programmes,
- ◆ la laïcité du personnel,
- ◆ l'interdiction du prosélytisme.

**Exception :**  
**Alsace - Moselle**

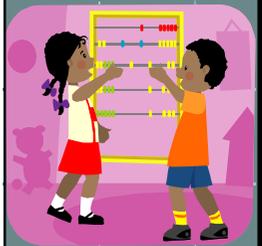
La liberté religieuse a conduit à instituer une journée libre par semaine laissant du temps pour l'enseignement religieux en dehors de l'école.

# L'obligation scolaire

- ◆ Depuis la loi Jules Ferry du 28 mars 1882, l'instruction est obligatoire.
- ◆ Cette obligation s'applique à partir de 6 ans, pour tous les enfants français ou étrangers résidant en France.
- ◆ À l'origine, la scolarisation était obligatoire jusqu'à l'âge de 13 ans, puis 14 ans à partir de la loi du 9 août 1936. Depuis l'ordonnance n°59-45 du 6 janvier 1959, elle a été prolongée jusqu'à l'âge de 16 ans révolus.

La famille a deux possibilités : assurer elle-même l'instruction des enfants (avec déclaration préalable) ou les scolariser dans un établissement scolaire public ou privé.

# La scolarité obligatoire



|                         |   |                 |  |   |             |
|-------------------------|---|-----------------|--|---|-------------|
| Supérieur               | UNIVERSITÉS OU ÉCOLES SUPÉRIEURES             |                 | Après le bac, études supérieures de 3 à 8 ans (LMD) selon le diplôme visé. |   |             |
| Enseignement secondaire | LYCEE GENERAL, TECHNOLOGIQUE OU PROFESSIONNEL | Terminale       | Bac pro (en 2 ans)   | Selon le parcours choisi, les études au lycée peuvent durer de 2 à 4 années |             |
|                         |   | 1 ère           | BEP ou CAP   |   |             |
|                         |   | 2 nde           | 2nde pro   |   |             |
|                         | COLLEGE                                       | 3 ème           |  |   | 14 – 15 ans |
|                         |   | 4 ème           |  | 13 – 14 ans   |             |
|                         |   | 5 ème           |  | 12 – 13 ans   |             |
| 6 ème                   |   |                 | 11 – 12 ans  |   |             |
| Enseignement primaire   | ECOLE ELEMENTAIRE                             | CM2             | Cycle 3  | 10 – 11 ans   |             |
|                         |   | CM1             |  | 9 – 10 ans  |             |
|                         |   | CE2             |  | 8 – 9 ans   |             |
|                         |   | CE1             | Cycle 2  | 7 – 8 ans   |             |
|                         |   | CP              |  | 6 – 7 ans   |             |
|                         | ECOLE MATERNELLE                              | Grande section  | Cycle 1  | 5 – 6 ans   |             |
|                         |   | Moyenne section |  | 4 – 5 ans   |             |
|                         |   | Petite section  |  | 3 – 4 ans<br>2 – 3 ans  |             |

16 ans

# Inscription au sein de l'école

- ◆ Les enfants et adolescents qui arrivent en France pour un temps plus ou moins long sont **obligatoirement scolarisés** s'ils ont entre 6 et 16 ans.

« **Tout enfant français ou étranger résidant en France et âgé de 6 à 16 ans a le droit à l'instruction** » (Loi du 18 mars 1882, ordonnance du 6 janvier 1959)

- ◆ L'inscription au sein de l'école ne peut être subordonnée à la présentation d'un titre de séjour. Il ne revient donc pas aux enseignants ou directeurs de vérifier la régularité de la situation des parents, mais de mettre en place toutes les conditions pour que l'élève soit accueilli correctement.

- ◆ **L'IEN de circonscription et le CASNAV (centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage) étudient la solution adaptée.**

- ◆ **aide à l'élaboration des réponses pédagogiques**
- ◆ **accompagnement des enseignants**
- ◆ **un projet de suivi**

# L'école à la maison

- ◆ En France, seule l'instruction est obligatoire (entre 6 et 16 ans), non la scolarisation.
- ◆ Il suffit d'écrire au début de l'année au rectorat que vous scolarisez votre enfant à la maison. Vous serez alors soumis à une double enquête, à caractère social et académique.
  - ◆ Le Maire est chargé de l'enquête sociale
  - ◆ L'inspecteur d'académie du contrôle des enseignements et du niveau atteint.

**Créer son école ?**

<http://www.creer-son-ecole.com>

Pour ce qui est de l'inspection académique, vous y échappez toutefois si votre enfant est inscrit à un cours par correspondance reconnu par l'administration.

# L'école à la maison

1/2

## ◆ Les avantages

- ◆ Les tâches académiques peuvent être condensées en quelques heures le matin. Le reste de la journée étant utilisé pour d'autres activités,
  - ◆ instructives (lecture matières extrascolaires)
  - ◆ utiles (entretien du jardin, bricolage) ou de loisir (sorties dans la nature, sport, musique, visites).
- ◆ Les activités quotidiennes ( la cuisine, le jardinage, les courses ou les voyages) sont des occasions idéales pour faire des mathématiques, de la géographie, analyser et traiter des informations.
- ◆ Les enfants apprennent à leur rythme, selon leurs intérêts, leurs forces et faiblesses, sans être soumis à la compétition et à la pression de la classe.
- ◆ Les parents participent à l'éducation de l'enfant.
- ◆ Dans le cas d'une fratrie, les grands participent à l'instruction des petits, ce qui leur donne l'occasion d'affermir leurs connaissances. Et des liens très étroits se forment dans la famille.
- ◆ La famille peut s'installer où elle le souhaite, même éloignée d'une école ou dans un quartier où les écoles sont « mauvaises ».
- ◆ Pour les adolescents ou les enfants de famille déménageant fréquemment,  
→ des séjours dans d'autres pays sans perturber le déroulement de l'éducation de l'enfant.

# L'école à la maison

2/2

## ◆ Les inconvénients

- ◆ L'investissement des parents est évidemment très important. Les deux doivent être d'accord.
- ◆ Généralement, celle ou celui qui travaille à l'extérieur met ses ambitions professionnelles au second plan. (temps partiel ?)
- ◆ Les familles faisant l'école à la maison étant encore très peu nombreuses, et les enfants scolarisés ayant souvent des emplois très chargés à cause de leurs multiples activités extrascolaires, il peut vous être difficile de trouver des camarades de jeu à vos enfants, surtout si vous habitez un endroit isolé.
- ◆ Certains enfants ne sont tout simplement pas faits pour l'école à la maison : ce qui marche pour l'un ne marche pas forcément pour l'autre.
- ◆ Le face-à-face parent enfant peut être pénible dans la durée, quand la routine n'est pas interrompue assez souvent.

# Un principe républicain : Égalité des chances

- ◆ Garantir le droit à l'égalité des chances est pour l'École une obligation : elle doit assurer la réussite de tous les élèves.
- ◆ L'École contribue à l'égalité des chances à travers des programmes d'enseignement et des examens nationaux.
  - ◆ en apportant des réponses différenciées aux difficultés d'apprentissage.
  - ◆ à travers son offre de formation continue pour adultes.
- ◆ Le socle commun de connaissances et de compétences : culture commune et savoirs de base partagés par tous..

# Une double exigence

- ◆ Fixer le cadre commun - **Le principe d'égalité des chances est garanti par**

- ◆ L'existence de programmes et d'examens nationaux.
- ◆ Le socle commun de connaissances et de compétences, la culture commune et les savoirs de base que doivent partager tous les enfants de France .
- ◆ L'équité de traitement des territoires en matière d'allocation des moyens.

- ◆ **Apporter une réponse différenciée**

- ◆ Tous les élèves ne sont pas égaux face à la réussite scolaire.
- ◆ Tous n'avancent pas au même rythme.
- ◆ Les potentialités sont diverses.
- ◆ Certaines circonstances ne sont pas favorables aux études : contexte social, économique ou culturel, situation familiale, problèmes de santé, handicap.
- ◆ La lutte contre les discriminations de toutes sortes (racisme, sexisme, etc) ;
- ◆ Une politique éducative diversifiée concentrant les moyens sur des zones spécifiques (éducation prioritaire) ;
- ◆ Des dispositifs d'aide et de soutien qui prennent en compte les situations concrètes et mettent en œuvre des méthodes adaptées .

l'environnement scolaire de tous les élèves soit d'égale qualité qu'il s'agisse de l'établissement, des équipes éducatives et pédagogiques, du suivi sanitaire et social.

des procédures d'orientation qui aident chacun à réussir

# Le socle commun

## Compétences constitutives du socle commun :

- ◆ Maîtrise de la langue française ;
- ◆ Pratique d'une langue vivante étrangère ;
- ◆ Principaux éléments de mathématiques et culture scientifique et technologique ;
- ◆ Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication ;
- ◆ Culture humaniste ;
- ◆ Compétences sociales et civiques ;
- ◆ Autonomie et initiative.

**7 compétences**

# L'école pourrait tout ?

- ◆ Sécurité routière
- ◆ Mémoire et histoire
- ◆ Lutte et prévention de l'obésité
- ◆ Santé
- ◆ Natation scolaire
- ◆ ....

# Sécurité routière

1/2

- ◆ Découvrir dès le plus jeune âge que la route n'est pas "à prendre" mais à partager,
- ◆ Acquérir des comportements - se protéger des dangers de la circulation et de tenir compte des autres usagers
- ◆ Cette éducation précoce à la sécurité routière suppose la convergence de pratiques scolaires et familiales qui favorisent, dès l'école maternelle, la construction d'une conscience citoyenne.
- ◆ Une éducation progressive et cohérente qui tienne compte du développement psychomoteur et du degré d'autonomie de l'enfant.

Sécurité routière

Mémoire et histoire

Lutte et prévention de l'obésité

Santé

Natation scolaire



# Sécurité routière

2/2

## ◆ Les objectifs :

Réalisé à partir des différents domaines d'activités ou des différentes disciplines, l'apprentissage des règles de sécurité routière par les élèves relève de plusieurs registres d'objectifs :

des objectifs de l'ordre

- ◆ **des savoirs**, de la connaissance des règles de circulation, de sécurité,
- ◆ **des savoir-faire** pour la mise en œuvre d'opérations cognitives de haut niveau comme anticiper, traiter l'information, mener en parallèle plusieurs actions,
- ◆ **des comportements** comme être respectueux des autres usagers.

# Mémoire et histoire



- ◆ Un rôle essentiel - dans l'enseignement de l'histoire et la transmission de la mémoire auprès des enfants
  - ◆ En complément des enseignements, en particulier d'histoire-géographie, les journées commémoratives et les actions éducatives constituent des moyens privilégiés pour mener ce travail pédagogique.
  - ◆ Les équipes éducatives peuvent s'appuyer sur l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs investis dans le travail de mémoire.
- ◆ Les journées commémoratives
  - ◆ Dans la cadre d'un projet pédagogique, les équipes éducatives sont invitées à associer les élèves aux commémorations et à mettre en œuvre des actions de sensibilisation (lecture de texte, venue d'intervenants extérieurs, projection de film etc...) à l'occasion des journées suivantes :

Sécurité routière

Mémoire et histoire

Lutte et prévention de l'obésité

Santé

Natation scolaire

# Mémoire

Journée de la mémoire des génocides  
et de prévention des crimes contre l'humanité  
27 janvier

Journée nationale  
du souvenir des victimes  
de la déportation

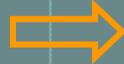
**Armistice du  
8 mai 1945  
8 mai**

Mémoire de la traite négrière,  
de esclavage.  
10 mai

**Armistice de la  
Première Guerre Mondiale  
11 novembre**

**La mémoire de Guy Môquet  
22 octobre**

# Lutte et prévention de l'obésité



- ◆ L'importance d'une éducation nutritionnelle précoce et durable associée à une activité physique régulière
- ◆ L'évolution des modes de vie a été très significative depuis deux décennies dans les pays occidentaux développés,
  - ◆ elle a engendré des modes d'alimentation différents
  - ◆ une diminution de l'activité physique (moyens de transport, la télévision, des jeux vidéo et de l'informatique) qui se traduit pour la plupart des enfants par une réduction des dépenses d'énergie
  - ◆ et l'on constate la surcharge pondérale voire l'obésité chez des jeunes en France (**plus de 10% des 5 à 12 ans et 13, 4% des adolescents**).

- ◆ C'est pourquoi, l'un des axes prioritaires de la circulaire de rentrée 2009, précise **l'importance d'une éducation nutritionnelle tout au long de la scolarité**, la prévention des problèmes de surpoids et d'obésité portant à la fois sur l'alimentation et l'activité physique.
- ◆ Il est important d'intégrer l'éducation nutritionnelle, au goût et à la consommation dès l'école primaire et tout au long du cursus scolaire dans les enseignements et les activités éducatives.
- ◆ Des recommandations sur la collation à l'école maternelle ont été précisées par une note adressée aux directrices et directeurs d'école.
- ◆ **Un livret sur l'éducation aux comportements responsables**
  - ◆ apporte une aide à la mise en œuvre d'actions dans quatre domaines prioritaires dont l'éducation à la nutrition.
  - ◆ vise à accompagner les personnels dans leur démarche éducative, à les sensibiliser à ces problématiques et leur proposer des pistes d'action.

# Santé

- ◆ La santé, un enjeu éducatif, de santé publique et de société
- ◆ La politique éducative de santé à l'école, vecteur d'égalité des chances, d'enjeux éducatifs, de santé publique contribue à la réussite de tous élèves.
- ◆ **L'École a deux responsabilités complémentaires.**
  - ◆ **Le suivi de santé des élèves comprend des bilans de santé réguliers et le suivi des élèves repérés. Il est assuré par les personnels de santé de l'Éducation nationale.**
  - ◆ **L'éducation à la santé, aux comportements responsables et à la citoyenneté est prise en charge par les équipes éducatives. Elle associe les parents et les partenaires de l'Éducation nationale.**

# Education à la santé

- ◆ L'éducation à la santé s'appuie sur une démarche globale et positive,
- ◆ **Des thématiques prioritaires :**
  - ◆ L'éducation à la sexualité,
  - ◆ La prévention des conduites addictives,
  - ◆ La formation aux premiers secours,
  - ◆ L'éducation nutritionnelle,
  - ◆ La prévention des souffrances psychiques et du mal-être.

# Mettre en œuvre l'éducation à la santé

- ◆ L'éducation à la santé fait partie du socle commun de connaissances et de compétences. Elle s'appuie sur les enseignements, les actions éducatives et la vie scolaire. Elle est formalisée dans le projet d'école et le projet d'établissement. Dans les EPLE, le comité d'éducation à la santé et la citoyenneté la met en œuvre.
- ◆ Pour que les élèves puissent faire des choix éclairés et responsables, l'éducation à la santé leur permet :
  - ◆ d'acquérir des connaissances, développer leur esprit critique,
  - ◆ d'être capables de faire des choix responsables,
  - ◆ d'être autonomes.

# Natation scolaire

1/2

Circulaire n° 2004-139 du 13 juillet 2004 :

- ◆ "Les activités aquatiques et la natation sont partie intégrante de l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école, au collège et au lycée.
  - ◆ (..) la natation est une des activités les plus pratiquées dans le premier et le second degré. Cette importance est liée à son **caractère utilitaire qui fait du savoir nager un élément essentiel de la sécurité des personnes.** Elle tient également à la diversité des pratiques culturelles en milieu aquatique et au développement des activités nautiques et de pleine nature. C'est ainsi que les objectifs visés en fin de scolarité obligatoire se traduisent par des exigences de maîtrise qui vont au delà de la simple sécurité en milieu aquatique."

Sécurité routière  
Mémoire et histoire  
Lutte et prévention de l'obésité  
Santé  
Natation scolaire



## ◆ Intérêts et enjeux

- ◆ L'enjeu majeur de l'apprentissage de la natation dans un cadre scolaire sera **la prévention des noyades**. En effet, on dénombrait 368 noyades mortelles en 2004 en France et 401 décès dans le seul été 2006. Ce chiffre alarmant qui perdure dans le temps explique en grande partie pourquoi la natation est la pratique sportive la plus couramment pratiquée dans le cadre scolaire.
- ◆ Un autre enjeu sera **d'ouvrir au plus grand nombre la pratique des multiples activités nautiques (voile, kayak...)**. Ces pratiques nouvelles se démocratisent aujourd'hui à la fois dans le cadre scolaire et extra-scolaire (colonie, pratique associative). Un enfant ne sachant pas nager se trouve exclu de ces activités puisque la réussite d'un brevet de natation est requise afin d'y participer.

# Le collège unique - 1975

1/4

## ◆ Objectifs

- ◆ Accueillir dans un même type d'établissement tous les élèves de la 6e à la 3e et de leur offrir un enseignement identique afin d'élargir et de démocratiser l'accès à l'éducation.

- ◆ Cependant,

- ◆ la difficile gestion de l'hétérogénéité des élèves,
- ◆ le bilan contrasté de la démocratisation,
- ◆ l'insuffisante définition des objectifs du collège unique alimentent le débat.

→ La nécessité d'adapter le collège unique pour le consolider est mise en évidence par l'ensemble du monde éducatif.

# Le collège unique

2/4

## ◆ De réelles difficultés

- ◆ concentre les difficultés parce que c'est le segment le plus récent du système éducatif
- ◆ Créé à partir des petites classes de lycées et l'enseignement primaire supérieur, et de modes d'enseignements déjà existants et très hétérogènes.
- ◆ En outre, dans le modèle qui a finalement été adopté, le collège ne prend pas la suite de l'école primaire, mais décline plutôt les programmes du lycée pour des enfants plus jeunes.

# Le collège unique

3/4

- ◆ D'autre part, les classes moyennes ne soutiennent plus ce projet comme à ses débuts. **Favorables au départ** à cette ouverture du système dont elles étaient les bénéficiaires, elles ont **aujourd'hui des positions plus défensives** face à ce qu'elles perçoivent comme une arrivée massive des enfants issus de milieux populaires et immigrés au collège.
- ◆ **Les professeurs soulignent la difficulté à gérer des classes composées d'élèves de niveaux différents – ce phénomène d'hétérogénéité et est-il bénéfique aux élèves ?**

# Le collège unique

4/4

◆ Certains établissements développent aujourd'hui des classes de niveau, ou d'excellence, pour réguler la sélection.

- ◆ → Jusqu'au milieu des années 80, une bonne partie des élèves en difficulté quittaient le collège en fin de 5ème. Cette possibilité a été progressivement supprimée sans que les établissements aient les moyens de faire face à ce changement très important : garder tous les élèves jusqu'en 3ème .
- ◆ → Les établissements ont alors développé des politiques internes de gestion de leurs élèves et ont créé des classes d'élite. D'autant plus que cette initiative a été soutenue par les parents, bien qu'ils surestiment en général la portée pédagogique de cette solution.

# Le collège unique – maillon faible ?

- ◆ Existe-t-il une conjonction entre les problèmes pédagogiques rencontrés par les enseignants, de l'établissement qui perd ses bons élèves et les stratégies des parents, qui aboutit à la mise en place de classes de niveau.
- ◆ Aspect bénéfique pour les élèves de l'hétérogénéité ? - les recherches montrent que les faibles perdent beaucoup à être ensemble dans une même classe sans être mélangés avec des élèves de niveau différent. **En effet, si le climat entre les élèves et les enseignants est souvent meilleur, ce dispositif ne contribue pas à leur progression.** Les classes ne doivent pas non plus être trop hétérogènes car les élèves plus faibles peuvent alors développer des complexes.
- ◆ En ce qui concerne les élèves plus forts, certaines études montrent une plus grande progression lorsqu'ils sont regroupés tous ensemble et d'autres non.

# Des débats sur le collège



- ◆ Le collège de demain, un collège durable pour la réussite de tous.
- ◆ Égalité des chances, égalité des droits, égalité des acquis
- ◆ Collège et ségrégation urbaine
- ◆ L'informatique et Internet : pour l'accès aux connaissances pour tous ?
- ◆ Comprendre les parcours de « rupture scolaire »
- ◆ École, familles : comment travailler ensemble pour promouvoir le droit à la réussite de tous les collégiens ?
- ◆ L'action culturelle, partie prenante du processus éducatif
- ◆ Pour un service public de la restauration scolaire
- ◆ Ados, familles, école au cœur de inter culturalité.
- ◆ L'adolescent et son corps
- ◆ Acteurs de la médiation parentale et familiale dans les quartiers
- ◆ Violence de la société, violence dans les établissements scolaires. Quelles causes ? Quelles conséquences ?

# Politique de la ville & Education

- ◆ Les projets de réussite éducative
- ◆ Les internats d'excellence
- ◆ L'ouverture sociale des classes préparatoires
- ◆ Les cordées de la réussite
- ◆ Les banques de stages
- ◆ La création de sites d'excellence
- ◆ Le dispositif expérimental de réussite éducative au lycée
- ◆ Le Busing

# Programme de rénovation urbaine

## ◆ Stagnation, voire décroissance des effectifs

- ◆ → Evolution naturelle démographie.
- ◆ → Démolitions / reconstructions
- ◆ → Stratégie d'évitement (dérogations)
- ◆ → Modification des périmètres

## ◆ Une remise à niveau des bâtiments scolaires

- ◆ Etablissements des ZUS bien souvent construits dans les années 1970, vétustes.
- ◆ N'intègre pas souvent des services associés (accueil loisirs – restauration) et sont devenus trop grands.
- ◆ Enclavés, inadaptés à un tissu urbain renouvelé.

## ◆ L'enjeu de la mixité dans les périmètres scolaires

- ◆ La sectorisation intègre rarement la dimension mixité sociale.
- ◆ Au contraire proximité géographique dans une logique de moindre déplacement.
- ◆ → Busing ?
- ◆ Phénomènes d'évitement (dérogation – école privée) explosant dans le secondaire

## Gestion de l'immobilier scolaire

## ◆ La diminution des besoins

- ◆ fermetures de classes ?
- ◆ regroupement – fusion d'écoles ?

# Les jeunes enfants - L'école maternelle

- ◆ Originalité du système français, l'école maternelle accueille les enfants avant la scolarité obligatoire qui débute à 6 ans. Le plus souvent organisée selon l'âge des enfants. (petite, moyenne et grande section).

- ◆ **Le programme de l'école maternelle est divisé en 5 domaines d'activité :**
  - ◆ s'approprier le langage et découvrir l'écrit
  - ◆ devenir élève
  - ◆ agir et s'exprimer avec son corps
  - ◆ découvrir le monde
  - ◆ percevoir, sentir, imaginer, créer

# Les modes de garde

- **La garde à domicile :**
- **L'assistante maternelle indépendante :**
- **La crèche collective :**
- **La crèche familiale :**
- **La crèche parentale :**

**Une incontournable réglementation – PMI (Président du CG)**

# Les autres modèles

## Facteurs d'évolution

Part croissante des femmes sur le marché du travail  
Elévation du niveau d'éducation  
Modification des structures familiales

## ◆ Diverses clefs de lecture

- ◆ L'approche publique ou privée des modes d'accueil.
- ◆ Distribution traditionnelle des rôles en matière de garde
- ◆ Centralisation ou décentralisation des politiques
- ◆ Promotion de la conciliation entre vie familiale et professionnelle

# L'illettrisme

## Mettons nous d'accord sur les mots

- ◆ Pour les personnes qui ont été scolarisées en France et qui n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul des compétences de base pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante, on parle d'**illettrisme**. Il s'agit pour elles de réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit, et avec les formations de base dans le cadre de la politique de lutte contre l'illettrisme.
- ◆ Pour les personnes qui n'ont jamais été scolarisées, on parle d'**analphabétisme**. Il s'agit pour elles d'entrer dans un premier apprentissage.
- ◆ Et enfin, pour les nouveaux arrivants dans un pays dont ils ne parlent pas la langue, il s'agit de son apprentissage. En France, on parle du "Français langue étrangère".

# ... pour les parents en difficultés avec l'écrit ?

- ◆ Tous les parents, quel que soit le rapport qu'ils ont avec l'écrit, quelles que soient leurs compétences, peuvent motiver les enfants pour aller vers les textes écrits. Ils peuvent tous être des accompagnateurs, c'est-à-dire être «à côté de» leurs enfants.
- ◆ **Quelques pistes :**
  - ◆ montrer quotidiennement son intérêt pour ce que l'enfant fait et apprend à l'école
  - ◆ suivre sa progression et l'encourager à aller vers les livres et vers tous les types d'écrit
  - ◆ valoriser ses connaissances
  - ◆ lire avec lui textes et images si on peut le faire
  - ◆ s'intéresser à ses lectures et en parler avec lui
  - ◆ encourager l'enfant à écrire dans toutes les situations de la vie courante : liste de courses, carte postale, légende d'un dessin....

# Les structures scolaires alternatives

- ◆ Les 5 aspects fondamentaux des structures scolaires alternatives
  - ◆ Respecter l'enfant en tant que personne dans tout ce qu'il est
  - ◆ Avoir une approche globale des savoirs, amener à une réflexion plus globale non enfermée dans des disciplines
  - ◆ Refuser la rupture entre enseignant et éducateur. Il s'agit d'un système : instruction/éducation/organisation
  - ◆ S'organiser en collectif / favoriser la collégialité et le travail en équipe
  - ◆ Considérer l'apprentissage du « vivre ensemble » comme un apprentissage fondamental

# L'enseignement privé

Dans une décision rendue le 23 novembre 1977, le Conseil Constitutionnel a considéré que la liberté de l'enseignement faisait partie des principes fondamentaux reconnus par les lois de la République.

La loi n° 59-1557 du 31 décembre 1959, dite "loi Debré", a permis de définir les rapports actuels entre l'État et les établissements d'enseignement privés.

## ◆ Le statut des diplômes octroyés

- ◆ L'État détient le monopole des grades et des titres universitaires
- ◆ les établissements d'enseignement privés ne peuvent donc délivrer à leurs élèves que des certificats de scolarité (pas des diplômes)
- ◆ Ils préparent leurs élèves aux examens officiels en vue des diplômes délivrés par l'État.

## ◆ Les contrats passés entre les établissements privés et l'État

Les établissements privés peuvent être hors contrat, ou bien liés à l'État par un contrat simple (pour les écoles primaires) ou un contrat d'association. L'enseignement est dispensé dans les mêmes conditions que dans le système public, et les professeurs ont la qualité d'agents publics.

Les pouvoirs publics prennent en charge tout ou partie des dépenses de fonctionnement des établissements privés, en échange d'obligations de service public.

# Le soutien scolaire

Public  
Privé ?

- ◆ La réussite scolaire de ses enfants une préoccupation légitime.
  - ◆ Les cours particuliers
  - ◆ Les cahiers de devoirs de vacances,
  - ◆ Les programmes pour ordinateurs domestiques «ludo-éducatifs».
- ◆ **Modalités :**
  - ◆ selon le cycle scolaire, avec des programmes annuels – au trimestre ou ponctuel.
  - ◆ Des cours pendant les vacances scolaires existent aussi (stages intensifs).
  - ◆ A domicile, des petits groupes ou individuels en « boutique », par téléphone ou corrections personnalisées.
  - ◆ aider l'enfant, préparer des examens, une aide dans certaines matières.
  - ◆ **Explosion de l'offre** également des cours de langues vivantes.

# Le cadre européen



- ◆ **1960 – 1969 :** Le boom des années 60 –  
Une période de croissance économique
- ◆ **1970 – 1979 :** Une Communauté en pleine expansion  
Le premier élargissement
- ◆ **1945 – 1959 :** Une Europe en paix  
Les débuts d'une coopération
- ◆ **1980 – 1989 :** Une Europe en pleine mutation  
La chute du mur de Berlin
- ◆ **1990 – 1999 :** Une Europe sans frontières
- ◆ **2000 – ce jour** Ouverture – Europe sans frontière - €.

# Le cadre européen de la stratégie de Lisbonne

Les 5 objectifs du processus de Lisbonne (2001 - 2010) en matière d'éducation et de formation :

- 1 - Diminution du nombre de jeunes de 15 ans présentant des **difficultés de lecture** d'au moins 20% ;
- 2 - taux moyen de **décrochage scolaire** inférieur à 10 % ;
- 3 - 85 % des jeunes de 22 ans doivent avoir terminé le **2e cycle de l'enseignement secondaire**;
- 4 - augmentation du nombre total de diplômés en **mathématiques, sciences et technologies** d'au moins 15 %, et réduction du déséquilibre entre hommes et femmes sur ces sujets ;
- 5 - 12,5% de participation moyenne des **adultes** (de 25 à 64 ans) à l'éducation et la formation tout au long de la vie.

**Mais la gestion de l'éducation reste du domaine des Etats.**

# PISA

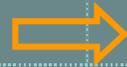
2000 – 2003 – 2006

## ◆ PISA

- ◆ Une enquête menée tous les trois ans auprès de jeunes de 15 ans dans les 30 pays membres de l'OCDE et dans de nombreux pays partenaires.
- ◆ Elle évalue l'acquisition de savoirs et savoir-faire essentiels à la vie quotidienne au terme de la scolarité obligatoire.
- ◆ Lors de chaque évaluation, un sujet est privilégié par rapport aux autres.

Les tests portent sur la lecture, la culture mathématique et la culture scientifique et se présentent sous la forme d'un questionnaire de fond.

# Programme for International Student Assessment



- ◆ Plutôt que la maîtrise d'un programme scolaire, **PISA teste l'aptitude des élèves à appliquer les connaissances acquises à l'école aux situations de la vie réelle.**
- ◆ Les facteurs conditionnant leurs performances ainsi que leur potentiel pour l'apprentissage tout au long de la vie font également l'objet d'une analyse au moyen de questions portant sur l'approche de l'apprentissage et le milieu social des élèves.
- ◆ Grâce à un questionnaire complété par les proviseurs, **PISA prend également en compte les particularités d'organisation des écoles.**
- ◆ Dans chacun des pays participants,
  - ◆ entre 4 500 et 10 000 élèves remplissent le questionnaire de fond pour chaque évaluation.
  - ◆ Les étudiants sont sélectionnés à partir d'un échantillon aléatoire d'établissements scolaires (publics ou privés)
  - ◆ ainsi que sur un critère d'âge (à partir de 15 ans et 3 mois à 16 ans et 2 mois au début de l'évaluation), et non en fonction de leur classe.
- ◆ Par ailleurs, les élèves sélectionnés dans chaque pays doivent passer des tests écrits avec des questions ouvertes ou à choix multiple.

# PISA – Résultats 2006

- ◆ La France reste dans la moyenne des pays de l'OCDE même si ses résultats sont en baisse par rapport à ceux de 2003.

évaluer les connaissances des élèves en sciences et la manière de les utiliser et dans quelle mesure ils les intègrent dans l'ensemble de leurs activités et réflexions.

Entre la Finlande (563 points sur l'échelle des compétences scientifiques) et le Mexique (410), la France (495) se situe dans la moyenne des pays de l'OCDE.

- ◆ A la question du **que faire**, quelques-unes des attitudes des pays efficaces :
  - ◆ différenciation scolaire la plus tardive possible,
  - ◆ respect de l'équité dans le système éducatif,
  - ◆ diminution des élèves en difficulté grâce à un enseignement et un soutien individualisés.

# La Jeunesse

- ◆ Six façons de voir la jeunesse
- ◆ Les invariants d'une politique jeunesse
- ◆ Génération Y
- ◆ Jeunesse et délinquance

# Six façons de voir la jeunesse.

- ◆ 1 - Le référentiel « Familialiste »
- ◆ 2 - Le référentiel « Contrôle social »
- ◆ 3 - Le référentiel « Insertion économique et sociale »
- ◆ 4 - Le référentiel « Éducatif »
- ◆ 5 - Le référentiel « Développement local »
- ◆ 6 - Le référentiel « Autonomie »

D'après Injep

# 1 - Le référentiel "Familialiste"

◆ **La jeunesse ne relève pas du politique, mais reste dans la sphère familiale.**

- Une représentation des jeunes comme mineurs, donc incapables sur le plan juridique, déresponsabilisés et sans droit propre en dehors de la famille.
- Notre société est encore marquée aujourd'hui par cette idée de renvoyer les jeunes à leur famille.

## 2 - Le référentiel "Contrôle social"

- ◆ **Il faut surveiller les jeunes et, au besoin, les punir.**

***Une affirmation : les jeunes peuvent être en danger.***

**Cette idée se développe depuis les années 50, notamment à travers la prévention spécialisée. Il faut donc occuper les jeunes pour éviter les dérapages. De cette idée sont nés les contrats vie-ville-vacances**

# 3 - Le référentiel "Insertion économique et sociale"

## **Considérer le jeune comme un problème.**

**Il présente des déficits personnels (échec scolaire, inadaptation au travail...) qu'il faut pallier. Ici, l'origine sociale des difficultés est minimisée au bénéfice d'un traitement individuel des carences.**

**Apparu dans les années 80 devant la montée du chômage des jeunes et la volonté d'y apporter un traitement social.**

## 4 - Le référentiel "Éducatif "

**L'idée est que la jeunesse n'est qu'une question d'éducation.**

**La référence scolaire est dominante. Il n'existe pas d'espace éducatif en dehors de l'école et du service public de l'éducation.**

**L'éducation informelle est peu considérée, de même que le rôle des familles.**

**→ ce système pousse-t-il les parents à la " démission « ?**

## 5 - Le référentiel "Développement local"

**Ici, le jeune est perçu comme une ressource, un potentiel indispensable à la survie des territoires.**

**Pour conserver les jeunes sur un territoire, il faut offrir aux familles et aux jeunes des services publics et un temps libre de qualité. La politique d'aménagement est alors également dirigée vers l'accueil de jeunes.**

Référentiel assez récent, qu'on rencontre dans les zones en difficulté, notamment dans le monde rural inquiet du vieillissement de la population et de la faiblesse démographique.

## 6 - Le référentiel "Autonomie"

**Modèle récent et progressiste.**

**Le jeune est considéré**

- ◆ **comme un véritable acteur impliqué dans la construction de son parcours,**
- ◆ **un citoyen en puissance qui peut s'exprimer, participer à la vie publique, s'engager.**

**Ces politiques développent l'accompagnement des initiatives des jeunes et les instances de participation en privilégiant les démarches de responsabilisation.**

**En croisant ces référentiels avec les différents domaines d'intervention des politiques jeunesse (éducation, logement, santé, sports, loisirs, citoyenneté, transports et mobilité...), on peut construire une grille d'analyse intéressante au niveau local, en incluant le caractère implicite ou explicite des mesures, et les articulations existantes ou non.**

# Trois modèles de représentation

- ◆ Par ailleurs, la combinaison de ces référentiels, deux par deux, donne trois modèles de représentation des jeunes

|  |  |
|--|--|
| <b>Famille / éducation :</b>           | <b>Le jeune est un mineur, à élever, à éduquer</b> |
| <b>Contrôle / insertion</b>            | <b>Le jeune est en difficulté ou dangereux</b>     |
| <b>Développement local / autonomie</b> | <b>Le jeune est une ressource</b>                  |

Ces modèles peuvent aider les institutions à analyser leurs représentations de la jeunesse et à interroger les orientations politiques mises en places en fonction des particularités locales

# Les huit invariants d'une politique jeunesse réussie :

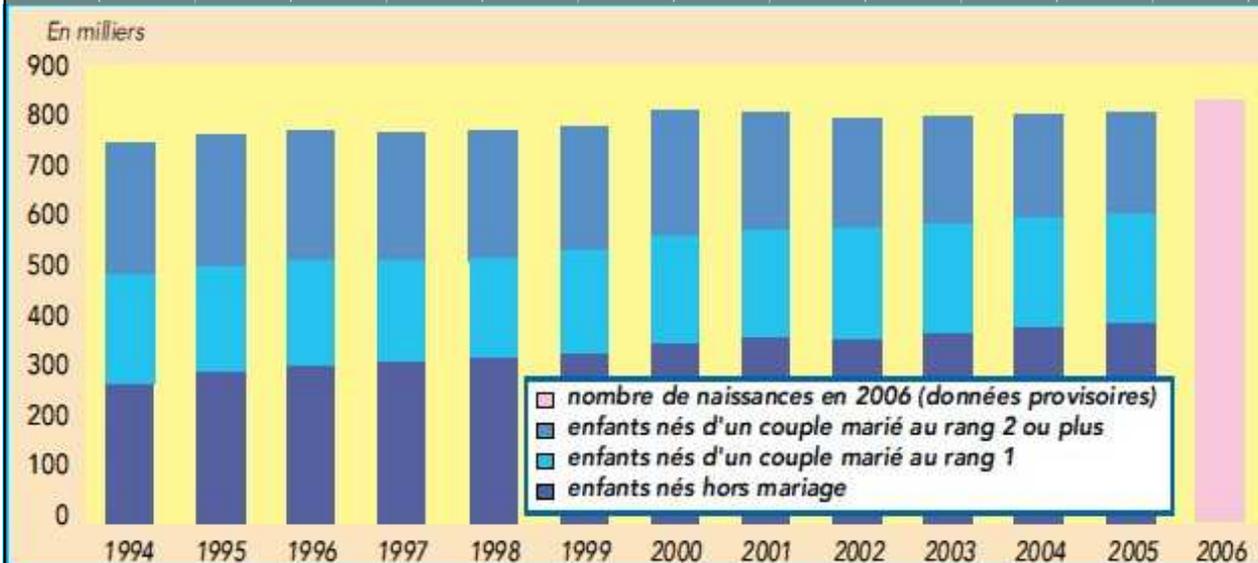
- ◆ Pas de politique de jeunesse sans volonté politique.
- ◆ Nécessité de professionnels qualifiés.
- ◆ Faire accepter ses projets et missions et non pas créer le besoin selon un appel d'offres.
- ◆ Créer un multi-partenariat : culture commune à construire (les réseaux de mutualisation de professionnels sont très importants)

- ◆ Importance de l'éducation non formelle portée par des associations (plus value). Souvent les associations solides sont plus pérennes que les élus et portent donc la mémoire.
- ◆ Pour les jeunes, la dimension informelle de l'accueil prime sur le projet qui leur est destiné.
- ◆ Tenir compte
  - ◆ de la problématique du logement
  - ◆ ainsi que d'une mobilité géographique choisie et sécurisée.
- ◆ Considérer la jeunesse de façon globale.

# Quelques chiffres

|  | Hommes        | Femmes        | Ensemble      |
|--|---------------|---------------|---------------|
| <b>0 – 4 ans</b>                               | 2 050 505     | 1 960 742     | 4 011 247     |
| <b>5 – 9 ans</b>                               | 2 015 564     | 1 963 316     | 3 938 880     |
| <b>10 – 14 ans</b>                             | 1 952 013     | 1 860 932     | 3 813 245     |
| <b>15 – 19 ans</b>                             | 2 077 724     | 1 995 013     | 4 072 737     |
| <b>20 – 24 ans</b>                             | 2 046 498     | 2 012 338     | 4 058 836     |
| <b>Jeunes de moins de 25 ans</b>               | 10 142 604    | 9 752 341     | 19 894 945    |
| <b>Part – 25 ans dans la population active</b> | <b>16.0 %</b> | <b>15.4 %</b> | <b>31.4 %</b> |

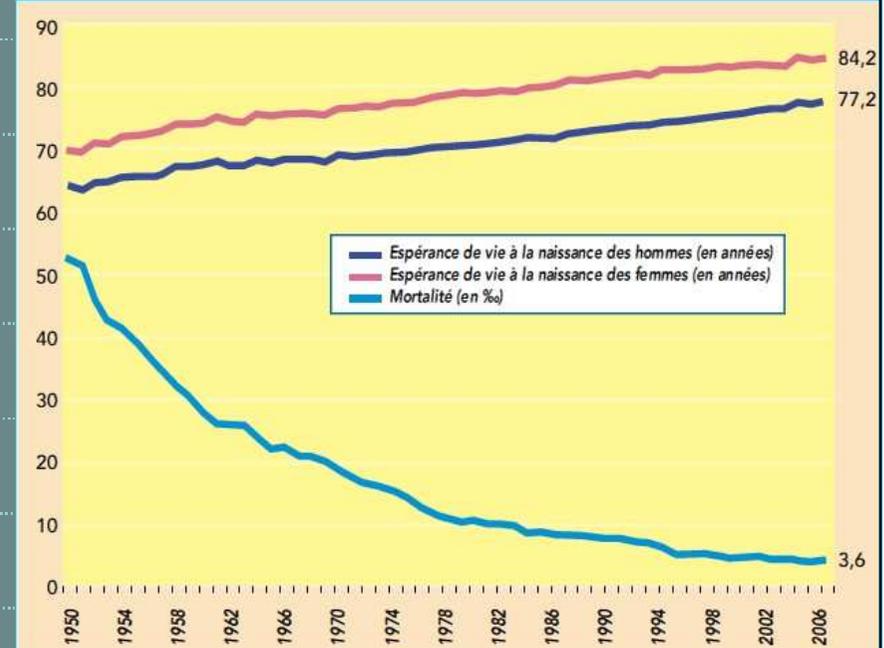




En 2006, la moitié des enfants naissent hors mariage.

## Scolarité - À la rentrée 2009

En France métropolitaine et dans les DOM, les écoles du 1er degré public et privé (MEN) accueillent **6 647 100 élèves**, dont 2 532 800 élèves dans l'enseignement préélémentaire, 4 070 500 dans l'élémentaire et 43 800 dans l'enseignement relevant de l'adaptation et de la scolarisation des élèves handicapés (ASH). # 3 500 élèves en plus – stabilité.



# Génération Y : ses atouts pour affronter la crise

1/4

- ◆ Diplômée et expérimentée
  - ◆ La massification de l'enseignement supérieur
  - ◆ Le diplôme reste la meilleure arme anti-chômage.
  - ◆ Cette "génération stagiaire" s'estime précarisée, jamais ses CV n'ont été aussi fournis. **"Les jeunes diplômés ont une connaissance de l'entreprise inégalée par les générations précédentes"**
- ◆ Désireuse d'autonomie
  - ◆ Des études plus longues
  - ◆ Une insertion sur le marché du travail plus chaotique...
  - ◆ **"Avec un marché du travail incertain et des politiques publiques qui les maintiennent sous tutelle familiale via des aides liées aux revenus des parents, les jeunes ont une aspiration à l'indépendance qui n'est absolument pas comblée."**
  - ◆ L'écart se creuse entre ceux qui peuvent être aidés par leur famille et les autres.

# Génération Y

2/4

## ◆ Adeptes du collaboratif

- ◆ Ordinateur, téléphone portable, par la musique comme par les vêtements, les jeunes disposent de modes de communication et de signes identitaires forts pour construire un style et une vie indépendante des adultes
- ◆ Elevés au numérique, (Internet) à l'aise dans le multitâches, "digitale natives"
- ◆ Ils remettent en cause les hiérarchies établies, pensent, travaillent et interagissent sur un mode plus collaboratif, sur une approche horizontale des rapports sociaux.«

## ◆ Avides de sens

- ◆ La Génération Y, "why" à l'anglosaxonne, c'est la génération "pourquoi".
- ◆ Tandis que les figures d'autorité sont chahutées, en politique comme à l'école, face aux médias comme dans l'entreprise, les jeunes revendiquent un droit à la parole.
- ◆ L'arrivée de cette génération remet en question le management traditionnel.

Il ne suffit plus d'avoir le statut et les attributs du chef, il faut le prouver par ses compétences, expliquer ses décisions et partager l'information." Ces pratiques vont de pair avec de nouvelles manières d'échanger et d'être ensemble, mais aussi de passer d'un univers à l'autre, prenant ce qu'il y a à prendre, tout de suite, déroutant ses aînés, managers et parents, par un zapping incessant.

# Génération Y : ses atouts pour affronter la crise

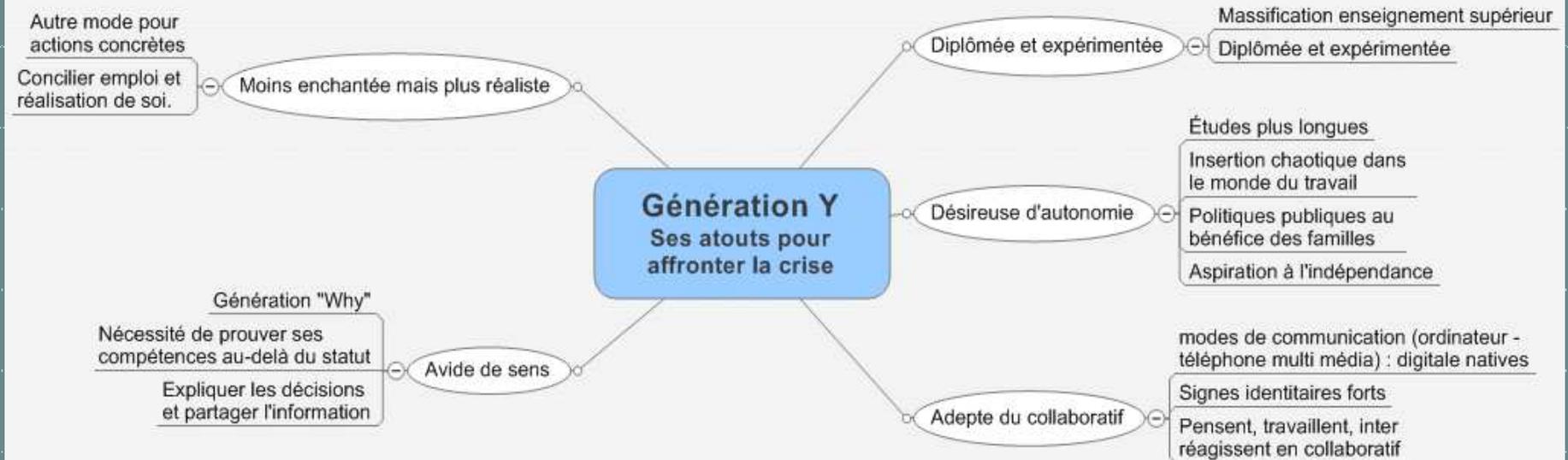
3/4

- ◆ Moins enchantée mais plus réaliste
  - ◆ Génération zapping, génération désabusée.
  - ◆ les jeunes se méfient des institutions et désertent les partis politiques, préfèrent les coordinations, les mouvements éphémères, ciblés sur des actions concrètes.
  - ◆ Des types d'engagement qui peuvent faire sourire... Mais qui s'inscrivent dans un nouveau rapport au travail, une envie pour nombre d'entre eux de concilier emploi et réalisation de soi.
  - ◆ "Les enquêtes européennes montrent que les jeunes Français ont un rapport au travail plus particulièrement affectif, qu'ils sont soucieux de s'investir dans un métier et d'y trouver du sens", quitte à travailler, autant s'y épanouir...
  - ◆ Un désir raisonné de trouver sa place dans la société, de réussir sa vie sur tous les registres, personnels et professionnels.
- ◆ Une génération moins enchantée et plus réaliste, voilà peut-être ce qui trouble les parents qui, eux, ont du mal à vieillir et voudraient garder leurs rêves d'enfants.

# Génération Y

4/4

Ils sont moins riches mais plus diplômés que leurs aînés, moins indépendants mais plus autonomes, moins collectifs mais plus interconnectés, moins engagés mais plus en quête de sens...



Un désir raisonné de trouver sa place dans la société, de réussir sa vie sur tous les registres, personnels et professionnels. Une génération moins enchantée et plus réaliste,

# Jeunesse et délinquance

- ◆ En 2009, 18,3 % des personnes mises en cause sont des mineurs (214 612)
  - ◆ Entre 2008 et 2009, et contrairement à ce qu'on avait observé précédemment, le nombre de majeurs et de mineurs mis en cause évolue différemment :
    - ◆ le nombre de majeurs baisse légèrement (- 0,5 %, soit - 4 347 mis en cause)
    - ◆ alors que celui des mineurs augmente de + 3,3 % (soit + 6 791 mis en cause).→ la part des mineurs au sein des mis en cause s'élève (+ 0,5 point).
  - ◆ le nombre de mineurs mis en cause pour des infractions révélées par l'action des services augmente entre 2008 et 2009 (+ 5,7 %, soit + 2 328 mis en cause).
  - ◆ La proportion des moins de 18 ans parmi les mis en cause pour ces infractions s'accroît, passant de 10,5 % en 2008 à 11,4 % en 2009.
- 
- ◆ L'augmentation du nombre de mineurs mis en cause est essentiellement due à des procédures pour usage de stupéfiants (+ 10 %, soit + 1 686 mis en cause).
  - ◆ Près de 40 % de la hausse du nombre de mineurs mis en cause de 2008 à 2009 résulte de mises en cause pour atteintes aux biens.

# Education populaire

Les fondements

La culture pour le peuple

La Vème république

Aujourd'hui

Tentative de synthèse

**Educ-Pop**

# Education populaire : Définition

- ◆ **L'éducation populaire** est un courant d'idées qui milite pour une diffusion de la connaissance au plus grand nombre afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver la place de citoyen qui lui revient.
- ◆ Elle se définit généralement en complément des actions de l'enseignement formel. C'est une éducation qui reconnaît à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer, à tous les âges de la vie.
- ◆ Elle ne se limite pas à la diffusion de la culture académique ni même à l'art au sens large, mais également aux sciences, aux techniques, aux sports et aux activités ludiques, ...
- ◆ Ces apprentissages sont perçus comme l'occasion de développer ses capacités à vivre en société : confronter ses idées, partager une vie de groupe, s'exprimer en public, écouter, etc.

# Fondements :

Educ-Pop

## Le Front populaire

La menace du fascisme, la « montée des périls » permet l'arrivée du Front populaire et la relance des mouvements d'éducation populaire par les partis de gauche.

Naissance des CEMEA (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active), des CLAJ (Club Loisirs Action Jeunesse) et la relance d'un second réseau d'Auberges de jeunesse.

## L'après-guerre :

La guerre puis le gouvernement Pétain conduit à un retour en arrière.

Mais très vite on retrouve dans la résistance des hommes et des femmes venus de divers milieux qui pensent de l'éducation populaire d'une France libérée. [Peuple et culture](#) est ainsi créée en 1943.

# La culture pour le peuple

Educ-Pop

- ◆ Dans le manifeste de 1945 : « Une culture vivante suscite un type d'homme. Elle suppose des méthodes pour transmettre la connaissance et former la personnalité. Enfin, elle entraîne la création d'institutions éducatives. Ainsi la culture populaire a besoin d'un humanisme, d'une technique, d'une organisation propres - faute de quoi, elle risque de rester prisonnière d'un enseignement périmé. »
  - ◆ Lors d'une réflexion sur la place de la culture, [Joffre Dumazedier](#) conceptualise la notion de « [développement culturel](#) » pour combattre intellectuellement celle de « [développement économique](#) », dans une logique où il s'agit de se forger des armes critiques contre le capitalisme.
- ◆ À la [Libération](#), naissance de la direction de la culture populaire et des mouvements de jeunesse, (puis de l'éducation populaire) au sein de l'Éducation nationale. Le courant laïc considère alors que l'école publique est acquise et n'est plus à défendre, qu'il faut travailler autour de l'école.
- ◆ Le mouvement ouvrier est puissant et organisé. C'est autour du travail dans l'entreprise que s'organise la culture (voir [Comité d'entreprise](#)). En lien avec la production, il s'agit d'établir un regard sur la gestion. L'éducation populaire est florissante. La Ligue de l'Enseignement se reconstitue et s'engage à nouveau dans le combat laïc.

- ◆ Les auberges de jeunesse :
  - ◆ Le mouvement laïc qui reprend plusieurs éléments au scoutisme, lui aussi en plein essor :
    - ◆ la vie en collectivité au grand air,
    - ◆ l'autogestion éducative,
    - ◆ mais se teinte d'influences communistes et socialistes, voire anarchistes.
- ◆ Ses objectifs:
  - ◆ Offrir toute l'année un mode d'hébergement économique,
  - ◆ Proposer des activités sportives et culturelles,
  - ◆ Favoriser les rencontres entre jeunes de tous les pays sans distinction de race, de nationalité, d'opinion politique ou religieuse.

# La Ve République :

Educ-Pop

L'arrivée de la Cinquième République provoque des modifications importantes : la jeunesse est séparée de l'éducation et confiée à [Maurice Herzog](#), la culture s'émancipe également sous la tutelle de [André Malraux](#).

## ◆ De la reconnaissance à l'instrumentalisation

- ◆ La reconnaissance de l'Etat a été largement revendiquée par les mouvements d'éducation populaire, objet de convoitise, elle est cependant de plus en plus remise en question.
- ◆ Cette reconnaissance institutionnelle, de par les compromis qu'elle suppose, a mis à mal la volonté d'autonomie des mouvements.
- ◆ Régulièrement, le danger de l'instrumentalisation des mouvements par les pouvoirs publics est stigmatisé. Il est vrai que les associations et mouvements peuvent être le relais de l'appareil d'Etat.

- ◆ Ainsi, on peut dire que les rapports Etat - mouvements sont souvent ambivalents.

# A ce jour d'aujourd'hui :

**Educ-Pop**

- ◆ Aujourd'hui, les critiques de ces mouvements d'éducation populaire s'adressent à l'Etat qui se désengage, notamment avec la décentralisation.
- ◆ Les subventions sont considérablement réduites et les postes habituellement attribués aux grandes fédérations sont supprimés.
- ◆ Ce désengagement a été progressif ; en effet, depuis les années 60, l'éducation populaire est taxée de ringardise. Cette stigmatisation s'est en partie nourrie du clivage entre le culturel et le socioculturel qui prend ses racines avec la politique culturelle de Malraux.

# Tentative de synthèse

- ◆ Globalement, depuis la deuxième guerre mondiale, l'Etat et les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire entretiennent des rapports tendus, marquant un besoin réciproque, menant parfois à une dépendance pour les mouvements.
- ◆ Cette dépendance aurait généré une diminution d'initiatives et de projets de la part des mouvements qui auraient surtout cherché à répondre aux offres publiques.
- ◆ A partir des années 60, tout un pan de l'éducation populaire se confondra avec l'animation socioculturelle, l'éducation permanente, les politiques d'insertion...etc.
- ◆ Ainsi, basés au départ sur le militantisme et le bénévolat, les mouvements et les acteurs de l'éducation populaire se voient peu à peu professionnalisés et intégrés à des dispositifs publics.
- ◆ → Pour beaucoup d'observateurs, cette évolution marque le déclin de l'éducation populaire : instrumentalisation, professionnalisation, spécialisation, fonctionnalisation.

# L'action de la commune

Temps de l'enfant

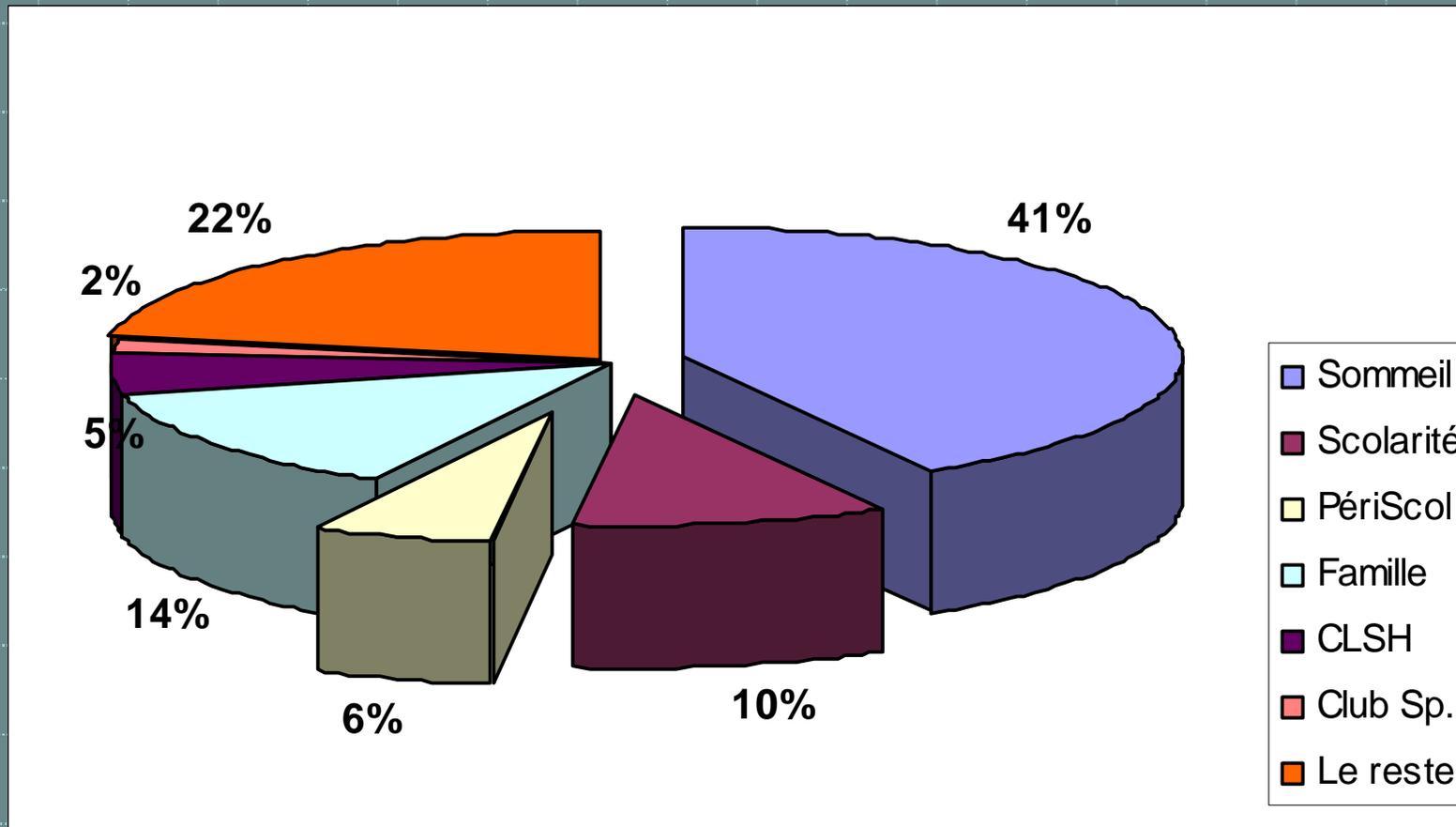
Le budget - les financements

Le périscolaire

Les dispositifs

Les fonctions d'un service

# Temps de vie de l'enfant



**Restauration scolaire : 19%**

**2 repas /j : 730 r/an – 36 semaines 4 j. : 144 r/an**

# L'offre d'accueil

## Périscolaire

- ◆ Restauration scolaire – pause méridienne
- ◆ Accueil du matin (garderie)
- ◆ Etudes dirigées – accueil du soir
- ◆ CLAS
- ◆ Club « coup de pouce lecture »

## Extra scolaire

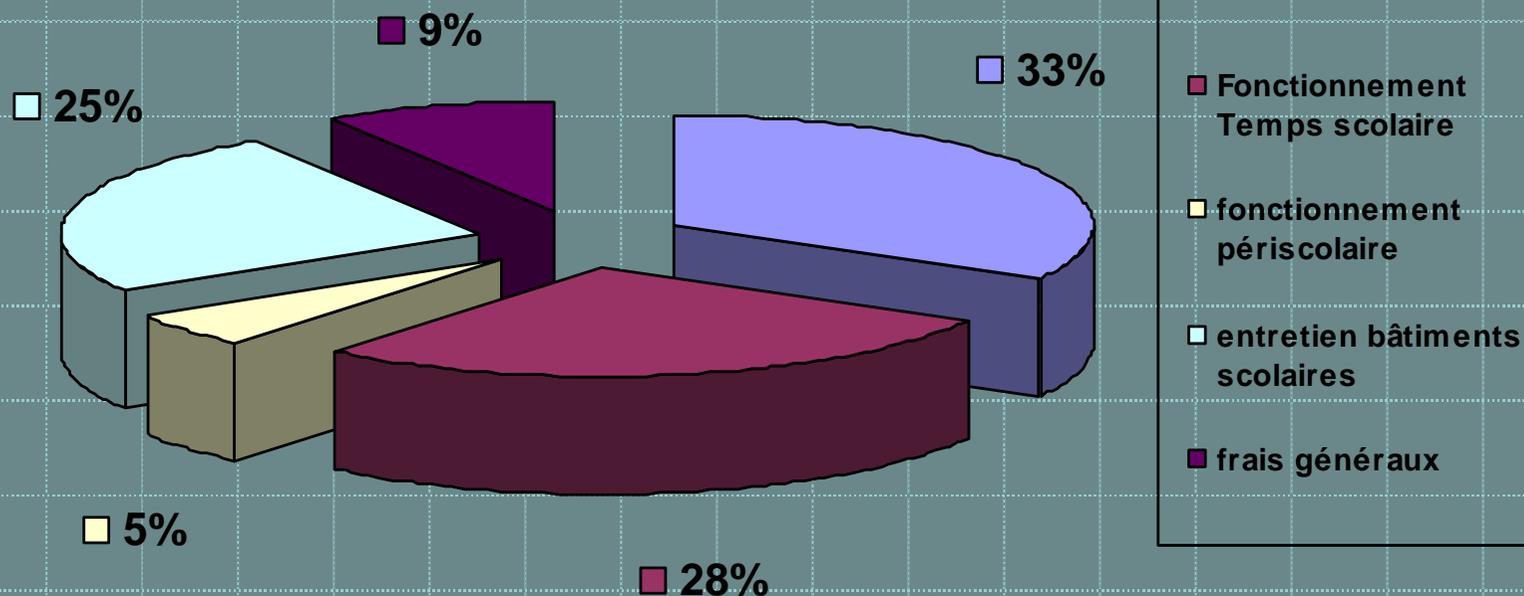
- ◆ Accueil de loisirs (avec restauration ?)
- ◆ Animations sportives
- ◆ Séjours de vacances – camps

Classes de découvertes – intervenants en temps scolaire – voyages scolaires – etc..

# Le budget de l'éducation pour une commune

(hors activités extrascolaires et opérations de construction ou de réhabilitation de bâtiments).

Coût total pour un élève du 1er degré  
Etat + CT : 4460 € / élève

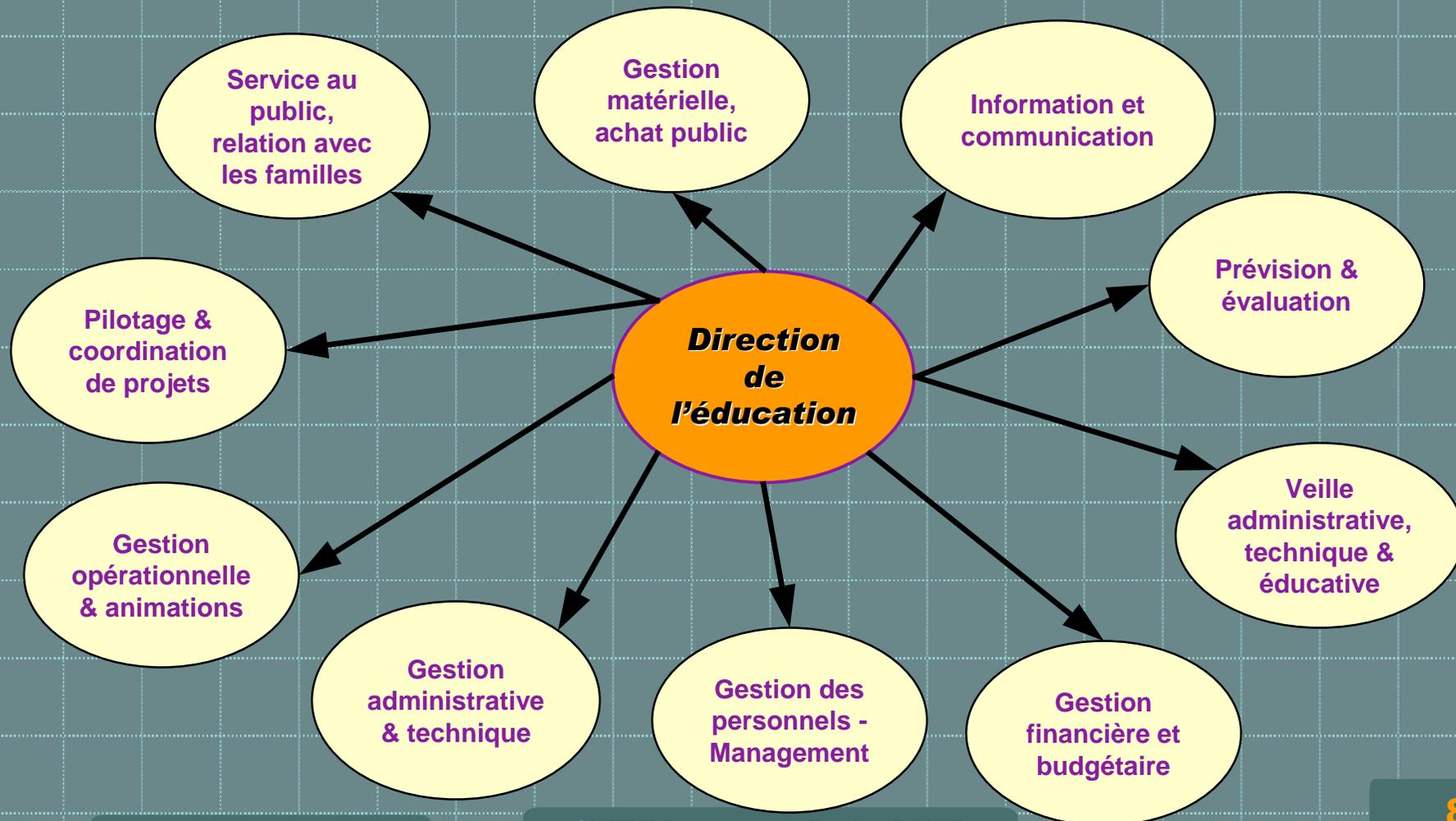


Coût (commune) d'un élève  
enseignement public 1er degré 2002 : 1600 € / élève

# Les principaux postes de dépenses

| <i>Poste de dépenses</i>   |            | <i>Composition</i>  |
|--|------------|---|
| <b><i>Frais de fonctionnement du temps de midi</i></b>                         | <b>33%</b> | <b>Dont 80% de frais de restauration et 20 % de frais de personnel</b>  |
| <b><i>Frais de fonctionnement du temps scolaire</i></b>                        | <b>28%</b> | <b>Dont 75% de frais de personnel<br/>15% de fournitures et matériel scolaire<br/>et 10% financement actions et projets</b> |
| <b><i>Entretien courant des bâtiments scolaires</i></b>                        | <b>25%</b> | <b>Dont 75% de frais de personnel et 25% fluides, matériaux, fournitures, matériels, prestations...</b>                     |
| <b><i>Frais généraux - Administration et gestion de l'action communale</i></b> | <b>9%</b>  | <b>Dont 80 % de frais de personnel</b>  |
| <b><i>Frais de fonctionnement de l'accueil - pré et post scolaire</i></b>      | <b>5%</b>  | <b>Dont 99% de frais de personnel</b>   |

# Fonctions d'un service municipal



# Projet éducatif d'une ville

## ◆ Valeurs républicaines

- ◆ intégration
- ◆ mixité
- ◆ égalité

## ◆ Vers l'autonomie

- ◆ accompagnement
- ◆ et non prise en charge

## ◆ Responsabilisation des familles et des jeunes

- ◆ Libre adhésion, mais implication (refus de l'anonymat)
- ◆ Aide financière, mais ni gratuité ni assistanat.

## ◆ Pas de substitution à des dispositifs existants

- ◆ Actions de socialisation
- ◆ Gérer des équipements en liaison avec acteurs du quartier
- ◆ Passerelle vers structures existantes

Clubs sportifs  
Équipements culturels  
Associations

## Privilégier....

- Éducatif / occupationnel
- Formation / simples loisirs
- Qualitatif (actions construites)
- Quantitatif (plus grand nombre)

# De multiples dispositifs

**Contrat  
de ville**

**Réussite  
éducative**

0 – 6 ans

6 – 16 ans

16 – 25 ans

**Ecole**

**Péri-scol.**

**Extra-scol.**

**ZEP**

**Contrat  
enfance**

**CTL**

**CEL**

**CLAS**

**PEL**

**Jeunesse**

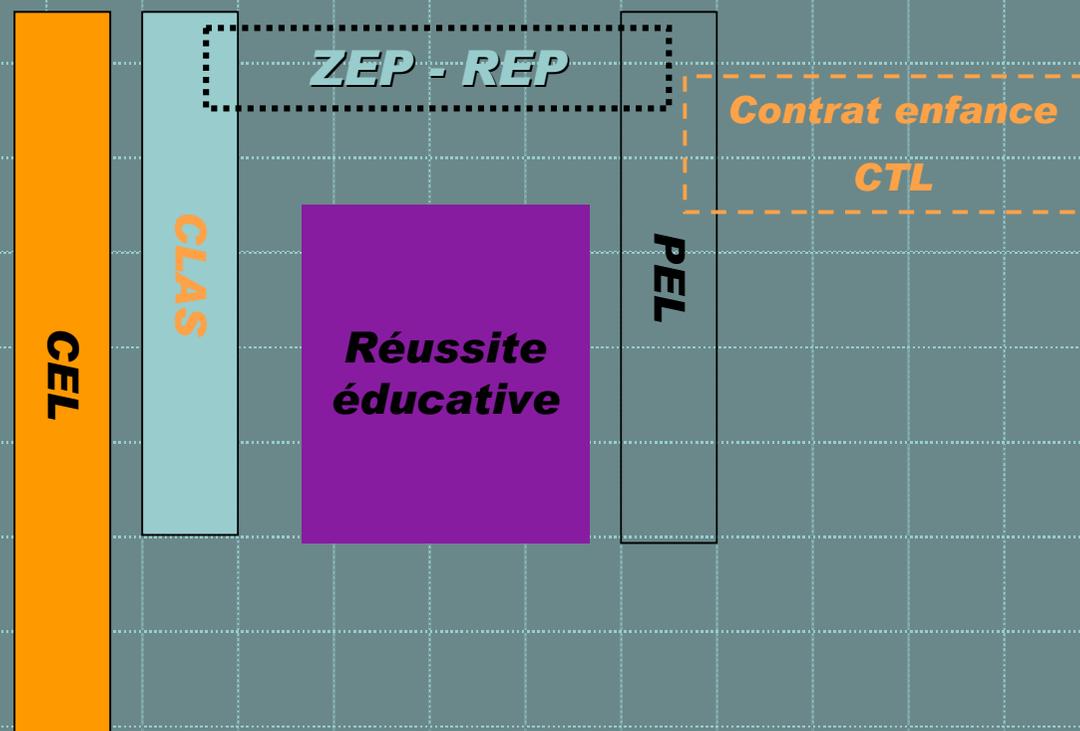
**Activités sportives**

**Restau. scolaire**

**Péri-scolaire**

# De multiples partenaires

- ◆ Éducation nationale
- ◆ CAF
- ◆ Jeunesse et Sports
- ◆ Éducation populaire
  - ◆ MJC - centres sociaux
- ◆ Collectivités territoriales
  - ◆ EPCI (Intercommunalité)
  - ◆ Département
  - ◆ Région



# Evaluation : Quelques questions à se poser

## Une politique publique

### ◆ Les indicateurs :

- ◆ Sont-ils pertinents par rapport aux objectifs et à la situation ?
- ◆ Sont-ils réalistes, simples ?

### ◆ L'évaluation :

- ◆ Quels sont les acteurs impliqués dans la démarche (parents, animateurs, enfants) ?
- ◆ Comment les acteurs sont-ils impliqués (demande d'avis, recueil de données, définition des indicateurs, ...) ?
- ◆ Lien entre l'évaluation réalisée par l'organisateur et celle de l'équipe pédagogique ?
- ◆ Quelle exploitation de l'évaluation et des données recueillies ?

# La famille



Définition

Place des familles

Modes de garde

Eléments statistiques

# La famille – Définition

- ◆ Une famille
  - ◆ est une communauté de personnes réunies par des liens de parenté.
  - ◆ est dotée d'une personnalité juridique, d'un nom, d'un domicile et d'un patrimoine commun,
  - ◆ crée entre ses membres une obligation juridique de solidarité morale et matérielle censée les protéger et favoriser leur développement social, physique et affectif.
- ◆ La famille est à la fois une institution sociale, juridique et économique, qui existe dans toutes les sociétés humaines.
- ◆ Le mot famille vient du mot latin fama qui veut dire réputation. De fait, les membres d'une même famille portent le même nom et jouissent d'un crédit et d'un honneur qu'ils doivent entretenir et défendre en commun.

# La famille

Suite

- ◆ Pour l'INSEE, une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :
  - ◆ soit d'un couple marié ou non, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
  - ◆ soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).
- ◆ Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage.
- ◆ Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles.

# Quelle place aux familles ?

Entre « tout famille » et « tout jeunesse », les acteurs publics ont longuement hésité faute d'une véritable réflexion sur ce lien entre politiques de jeunesse et politiques familiales.

Aujourd'hui l'implication des parents dans les politiques éducatives a la couleur de l'évidence.

→ Maîtres mots : co-éducation et soutien à la parentalité.

L'acteur public en charge des politiques de jeunesse est amené à s'interroger sur les articulations entre les politiques publiques qu'il met en œuvre et celles développées par ailleurs en direction des familles.

## **Question de bon sens.**

Adolescents et jeunes adultes sont tributaires de leur environnement familial

- ◆ Pour l'accès à l'autonomie - un de parcours chaotique et qu'il s'étend sur une période longue ?
- ◆ Par ailleurs, « à l'heure où l'ensemble des partenaires éducatifs conviennent de travailler "en étoile", en coordonnant leurs actions autour du jeune et de son parcours », il est impensable de ne pas réfléchir à l'implication des familles.

# Deux visions dépassées de la famille

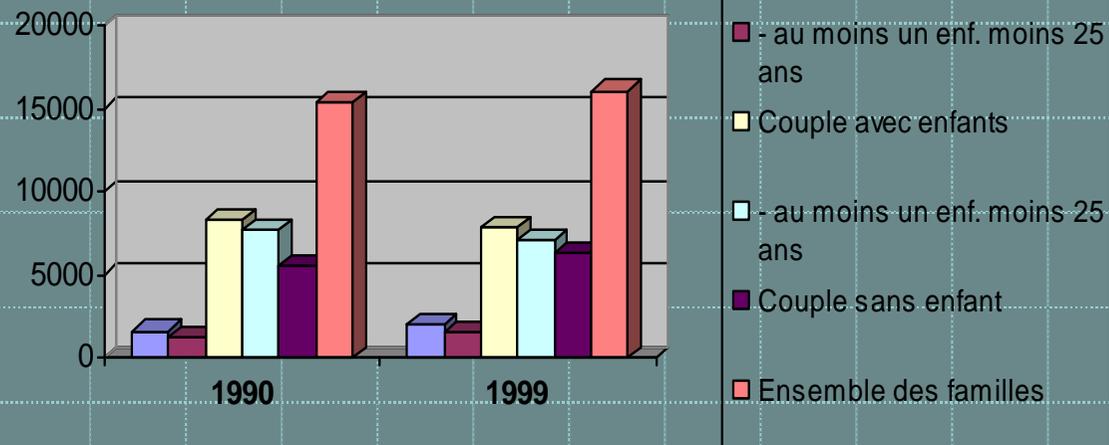
- ◆ Les pouvoirs publics ont longtemps détourné leur attention de ce lien organique entre les familles et les politiques publiques dédiées aux jeunes, privilégiant d'autres approches.
- ◆ C'est que le champ de la jeunesse et des questions éducatives a longtemps été traversé par deux conceptions concurrentes.

La **première** concentre son action sur l'autonomie des jeunes, excluant les familles, « vision "Jules-Ferryste" de l'enfant que l'acteur public se doit d'arracher au milieu familial, forcément hostile et rétrograde », **Ecole CONTRE**

La **seconde** considère la famille comme le socle de toute politique éducative. Il faut parfois subordonner les politiques de jeunesse aux politiques familiales. « Longtemps on a pensé que les politiques de jeunesse relevaient seulement de la sphère privée et pas du politique. S'il y avait une politique publique dédiée aux jeunes, elle était diluée dans une politique de la famille ».

# Composition des familles

Composition des familles



Occupants par résidence principale

|      |     |
|------|-----|
| 1968 | 3.0 |
| 1975 | 2.8 |
| 1982 | 2.7 |
| 1990 | 2.5 |
| 1999 | 2.4 |
| 2006 | 2.3 |

| Type de famille <sup>1</sup>          | 1990   | 1999   | 1999/90<br>(en %) |
|---------------------------------------|--------|--------|-------------------|
| Famille monoparentale <sup>2</sup>    | 1 602  | 1 985  | + 24              |
| - avec au moins un enfant de -25 ans  | 1 176  | 1 494  | + 27              |
| - tous les enfants ont 25 ans ou plus | 426    | 491    | + 15              |
| Couple avec enfants                   | 8 296  | 7 848  | - 5               |
| - avec au moins un enfant de -25 ans  | 7 731  | 7 111  | - 8               |
| - tous les enfants ont 25 ans ou plus | 565    | 737    | + 31              |
| Couple sans enfant                    | 5 493  | 6 264  | + 14              |
| Ensemble des familles                 | 15 391 | 16 097 | + 5               |

# Modes de garde - moins de 3 ans

Les modes de garde préférés des parents d'enfants de moins de trois ans ?.

**La crèche (28 %) et l'assistante maternelle (27 %) sont largement préférées à la garde à domicile (14 %) par plus d'un parent sur deux.**

- ◆ Les plus enthousiastes vis-à-vis de la garde à domicile sont surtout les personnes ayant un revenu mensuel élevé.
- ◆ Les parents sont très largement satisfaits du mode de garde qu'ils ont retenu, et seule une minorité envisage d'en changer avant la scolarisation de leur enfant.
- ◆ Ils sont même quasiment unanimes puisque 53 % se déclarent très satisfaits, et 43 % plutôt satisfaits, et ce quel que soit le mode de garde choisi.

**La moindre attractivité de la garde à domicile est liée à plusieurs facteurs :**

- ◆ notamment au risque de carence de socialisation des enfants et au coût,
- ◆ aux difficultés liées au statut d'employeur ou à l'absence d'informations sur ce mode de garde.

**Toutefois, pour ceux qui ont fait ce choix, la garde à domicile représente de nombreux avantages quant au confort et à la sécurité de l'enfant, ainsi qu'à l'absence de contraintes horaires.**

**Une très large majorité des parents (83 %) se déclare bien informée sur la prestation d'accueil du jeune enfant. En revanche, la réduction ou le crédit d'impôt accordé aux parents faisant garder leur enfant sont nettement moins connus.**

# Maternité

- ◆ Les enfants nés en 2009 ont des mères trentenaires

- ◆ Durée des études
- ◆ Progression emploi féminin – gestion de carrière
- ◆ Stabilisation (Logement – couple)

## Age moyen de la maternité

- ◆ 1977 : 26.5 ans
- ◆ 1979 : 26.7 ans
- ◆ 2009 : 30 ans

Taux de fécondité : 1.98

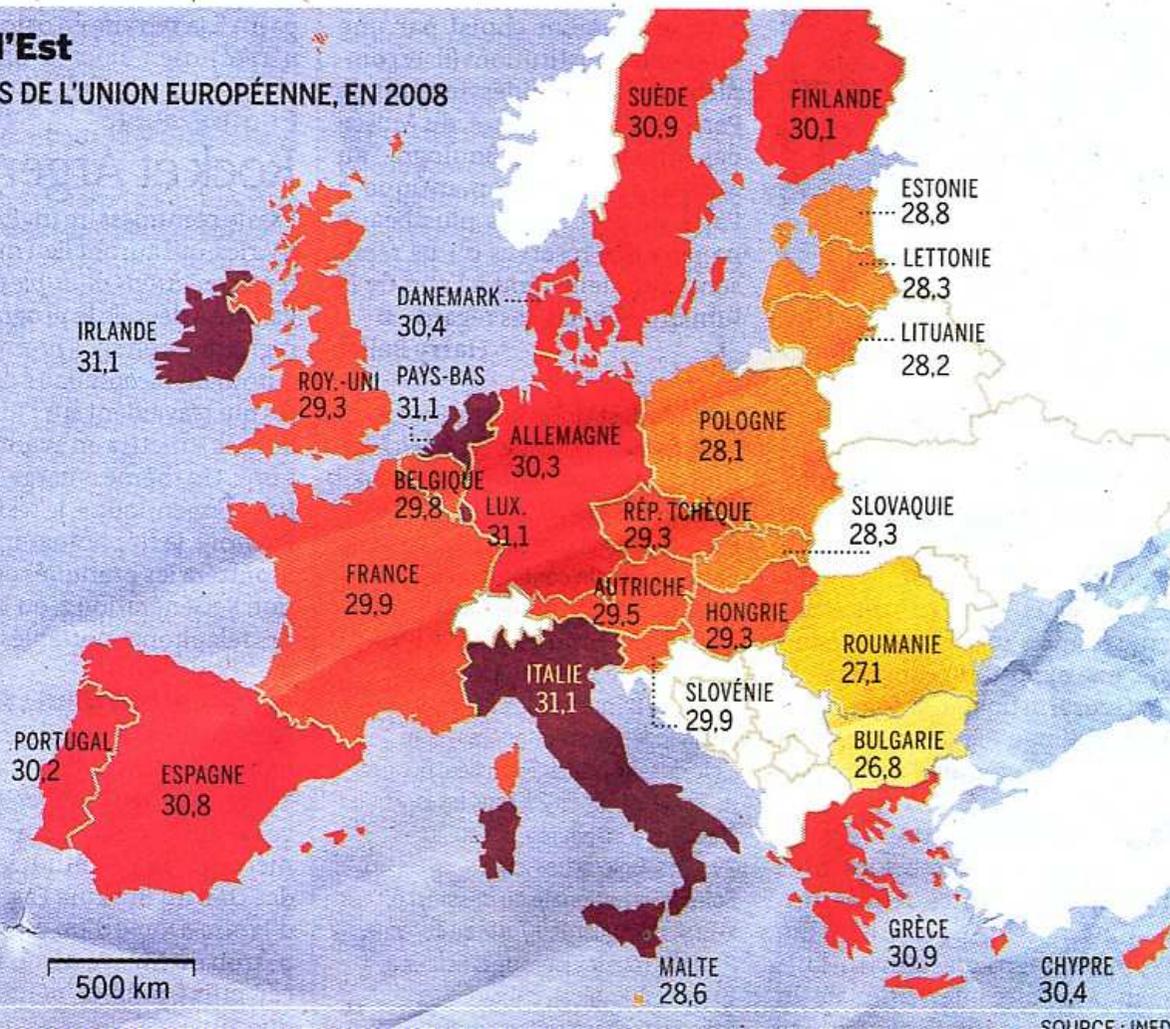
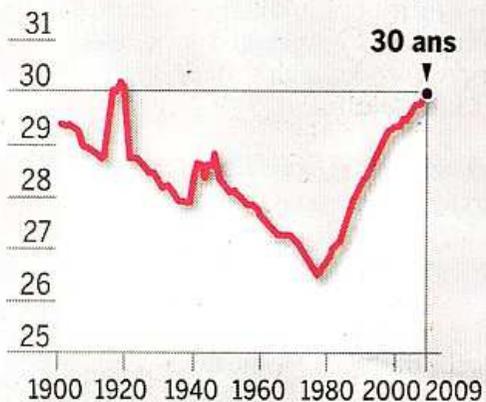
Contraception : 1967 – Neuwirth  
IVG : 1975 – Loi Weil

## Les mères sont plus jeunes à l'Est

ÂGE MOYEN À LA MATERNITÉ DANS LES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE, EN 2008



EN FRANCE, DE 1900 À NOS JOURS



**En 2005**

# Les familles nombreuses

- ◆ 1.7 millions de familles vivant avec trois enfants ou plus : 19% de l'ensemble des familles ayant au moins un enfant.
  - ◆ Les familles très nombreuses se sont raréfiées entre 1975 et 2005 (de 12% à 4%),
  - ◆ La part de celles vivant exactement avec 3 enfants est restée stable (15%).
  - ◆ 17% des familles très nombreuses sont des familles re-composées
  - ◆ Le plus souvent des parents de nationalité étrangère
- ◆ Travail :
  - ◆ 36% des mères de familles travaillent après la naissance du troisième enfant,
  - ◆ contre 60% après la naissance du premier.

Le recours au temps partiel des mères croit avec le nombre d'enfant, alors que la quasi-totalité des pères travaillent à temps complet.

Les familles nombreuses habitent plus souvent dans le Nord de la France, ainsi que dans les départements d'outre-mer et plus rarement dans le Sud-Ouest. Malgré des logements plus grands en moyenne, celles ayant au moins quatre enfants sont davantage confrontées au problème du surpeuplement. Enfin elles restent fréquemment plus concernées par la pauvreté, même si la redistribution sociale et fiscale réduit les écarts de niveau de vie avec les autres familles.

Lorsqu'un troisième enfant né, l'aîné a en moyenne 8 ans et le cadet 4 ans et demi.

# Les familles recomposées

**En 2006**

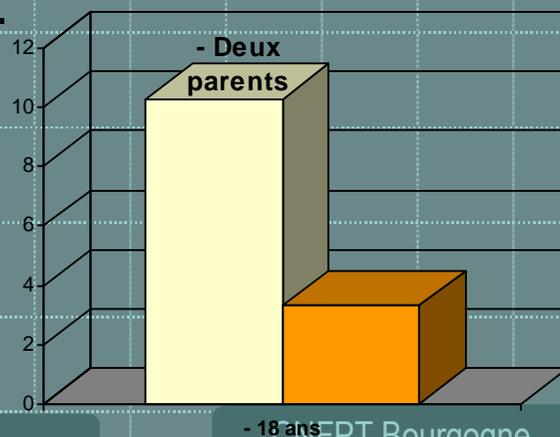
- ◆ 1,2 million d'enfants de - 18 ans au sein d'une famille recomposée en France métropolitaine.
  - ◆ parmi eux, 800 000 vivent avec un parent et un beau-parent, le plus souvent un beau-père.
  - ◆ pour un tiers, ils sont les seuls enfants de la famille.
- ◆ 400 000 enfants sont nés après la recomposition familiale :
  - ◆ ils résident donc avec leurs deux parents et un demi-frère ou une demi-sœur.
  - ◆ Le plus âgé des enfants de l'union actuelle a en moyenne sept ans de moins que le plus jeune de ses demi-frères ou demi-sœurs.
- ◆ Dans les familles recomposées, la femme est plus souvent plus âgée que l'homme :  
( 1 / 3 – familles recomposées, contre 1 / 5 dans les familles traditionnelles).
- ◆ Les parents de famille recomposée sont :
  - ◆ moins diplômés
  - ◆ dans une situation plus fragile sur le marché du travail que les autres couples avec enfants.

Les mères de famille ont un niveau de diplôme très proche de celui des mères de famille monoparentale.

# Les mineurs et leurs parents

**En 2006**

- ◆ 10,25 millions d'enfants de moins de 18 ans vivent avec leur père et leur mère, soit **75,4 %** de l'ensemble des mineurs.
- ◆ 3,3 millions d'enfants de moins de 18 ans ne vivent plus avec leurs deux parents en France métropolitaine, dans la plupart des cas suite à une séparation des parents.
- ◆ Le plus souvent, ils vivent avec un seul parent qui n'a pas de nouveau conjoint : 2,2 millions d'enfants vivent au sein d'une famille monoparentale.
- ◆ 1,9 million vivent avec leur mère et 300 000 avec leur père.
- ◆ Quand le parent se remet en couple, l'enfant peut habiter avec le nouveau conjoint, qui devient alors son beau-parent. 780 000 enfants (6 %) vivent avec un parent et un beau-parent, dont 600 000 avec un beau-père.



# Quelques maximes... à discuter

- ◆ La grande faute des éducateurs est qu'ils ne se rappellent jamais assez bien qu'ils furent eux-mêmes des enfants
- ◆ Le véritable enseignement n'est point de te parler mais de te conduire.
- ◆ Elever un enfant, c'est lui apprendre à se passer de nous.
- ◆ Les parents d'aujourd'hui ne se situent plus comme jadis, selon leur tempérament, entre la méfiance et la confiance ; ils se situent entre la confiance et la démission.
- ◆ L'éducation consiste à nous donner des idées, et la bonne éducation à les mettre en proportion.
- ◆ L'éducation ne se borne pas à l'enfance et à l'adolescence.  
L'enseignement ne se limite pas à l'école. Toute la vie, notre milieu est notre éducation, et un éducateur à la fois sévère et dangereux.

Jacques de Lacretelle. Ecrivain français. 1888 - 1985

Antoine de Saint-Exupéry

Ernest Legouvet. Dramaturge, romancier et poète français. 1807-1903.

Hervé Bazin. Extrait de Ce que je crois.

Charles-Louis de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu, dit Montesquieu. 1689-1755,

Paul Valéry - Ecrivain et poète français . 1871 - 1945

# Objectifs de l'éducation

- ◆ Favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités ;
  - Inculquer à l'enfant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies ;
  - Inculquer à l'enfant le respect de ses parents, de son identité, de sa langue et de ses valeurs culturelles, ainsi que le respect des valeurs nationales du pays dans lequel il vit, du pays duquel il peut être originaire et des civilisations différentes de la sienne ;
  - Préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtone ;
  - Inculquer à l'enfant le respect du milieu naturel.





## Politiques éducatives

**Merci de votre attention**

**Les documents sont disponibles :**

**<http://david-documents.fr>**

Mercredi 26 mai 2010

### Education - enseignement scolaire

En prévision d'une conférence de formation professionnelle, plus exactement pour une préparation au concours d'attaché, le CNFPT m'a chargé de présenter "Les politiques éducatives".

Vous trouverez ci-dessous l'introduction prévue :

#### Education

**Les objectifs de l'école !**  
L'école favorise l'ouverture de l'élève sur le monde et assure, conjointement avec la famille, l'éducation globale de l'enfant. Elle a pour objectif la réussite individuelle de chaque élève en offrant les mêmes chances à chacun d'entre eux. Elle assure la continuité des apprentissages.

Présentation - P. DAVID

Blog : Le blog de david-documents.over-blog.com

Description : Documents pour des formations - École - Éducation - Politiques jeunesse -

Catégorie : Actualité

Partager ce blog

Retour à la page d'accueil